



Communiqué de presse

Le 27/03/2020

Agir à temps mais pas à contre temps

« Depuis le début de la crise Covid 19, la Direction de l'autonomie du Conseil départemental de la Mayenne assure une relation continue avec tous les EHPAD du département et plus largement avec l'ensemble des acteurs qui interviennent au quotidien dans l'accompagnement de nos aînés et les services d'aide à domicile. Ces derniers ont pu bénéficier, dès cette semaine, d'une première livraison de masques.

Le Département continue à se mobiliser pour assurer la sécurité des résidents et des personnels des EHPAD et compléter leurs besoins en matériel de protection.

D'autres actions sont en cours notamment en lien avec les collèges du Département pour résoudre des problématiques de manque de matériel de cuisine auxquels certains sont confrontés.

Le Département a, par ailleurs, fait un appel au volontariat auprès de l'ensemble de ses agents pour renforcer ponctuellement les personnels dans certains EHPAD (cuisine, secrétariat...).

Dès la semaine dernière, des premiers contacts ont été engagés avec les principales structures employeurs du secteur (ADMR notamment) et les responsables d'EHPAD pour valoriser le travail des personnels œuvrant au service des plus fragiles.

Ces mesures, qui pourront passer par une politique de prime exceptionnelle, devront nécessairement être coordonnées avec celles prises par le gouvernement et l'ARS.

Elles devront enfin être équitables en incluant tous ceux qui par leurs actions méritent notre reconnaissance.

Agir à temps mais pas à contre temps »

Olivier RICHEFOU
Président du Département de la Mayenne

Contact

Nathalie Moreau

Tél. : 02 43 66 53 38 - Portable : 06 88 49 33 95 - Courriel : nathalie.moreau@lamayenne.fr